



Luxembourg, le 14 juin 2017

Monsieur Fernand ETGEN
Ministre aux Relations avec le Parlement
Service central de législation
43, bld Roosevelt
L-2450 Luxembourg

**Concerne : Question parlementaire n° 2991 de l'honorable Député Max Hahn au sujet
de la mise en place d'un musée des sapeurs-pompiers**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire sous
rubrique. La version électronique a été transmise à vos services par courriel.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Ministre de l'Intérieur

Dan Kersch

Réponse de Monsieur le Ministre de l'Intérieur à la question parlementaire n° 2991 de l'honorable Député Max Hahn au sujet de la mise en place d'un musée des sapeurs-pompiers

De prime abord, il est important de préciser que la collection d'anciens véhicules et de divers objets relatifs au métier de sapeur-pompier dans les halls à Colmar-Berg et à Leudelage est le mérite de bénévoles engagés.

Les locaux actuellement utilisés pour le stockage restent disponibles. Le stockage de la collection des objets retraçant l'histoire de nos sapeurs-pompiers n'est cependant pas une fin en soi, le but étant de rendre cette collection accessible au grand public, ce qui nécessite une structure et un concept adaptés.

Un futur musée permettrait de regrouper sur un site le patrimoine et l'histoire des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et de reconnaître le travail, l'engagement et le dévouement de ces derniers. Il s'agirait de mettre en place une infrastructure qui constituerait un lieu de rencontre, de mémoire et d'échanges rassemblant la mémoire collective et constituant une vitrine du savoir-faire technique et humain.

L'idée de regrouper les collections et la mémoire d'un ensemble d'acteurs du service public dans une même enceinte fait l'objet de réflexions et de discussions avec les associations, ministères et administrations concernés. Je tiens à rappeler que l'adhésion des associations de bénévoles, dont notamment la Fédération nationale des corps de sapeurs-pompiers, à ces idées est essentielle. Il est donc à ce stade trop tôt pour se prononcer sur la teneur finale des projets à mettre en œuvre.